

Lieux de triage

De quoi parle-t'on ?

Sciensano : PROCÉDURE POUR LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES EN CAS DE SUSPICION DE MALADIE COVID-19. 17/03/2020 : extraits :

<< Si le MG estime qu'un EXAMEN CLINIQUE EST INDISPENSABLE pour déterminer la sévérité :

* Soit, il dispose du matériel de protection (masque chirurgical², gants, voir point 3 « mesure de protection du médecin ») et il fait lui-même l'examen clinique, de préférence au domicile du patient ou éventuellement dans son cabinet à un moment convenu afin que le patient ne soit pas assis parmi d'autres personnes dans la salle d'attente..

* Soit, il n'a pas le matériel, et réfère le patient si possible dans **un lieu de triage**³ et sinon à l'hôpital.

...

N.B. Suite à la pénurie d'équipements de protection, les généralistes sont invités à organiser des **lieux de triage** pour réaliser, si nécessaire, l'examen clinique des patients à suspicion COVID-19 afin d'en déterminer la sévérité. Pour les problèmes d'approvisionnement d'équipements de protection, veuillez-vous adresser à coronashortages@fagg-afmps.be.

...

³ Lieu de triage : lieu spécifique organisé par les cercles de médecine générale, hôpitaux, communes...>>

Texte officiel : Extrait du PV du « Comité Primary and Outpatient Care Surge Capacity », sous-groupe du RMG (Risk Management Goup)

Point 3 de la conclusion du document :

<< Proposition au RMG concernant le pré-triage

Prévoir des centres de triage physique permettant une anamnèse de visu et un examen clinique (plutôt que basé sur des tests) à proximité des urgences des hôpitaux (éviter des transports additionnels) et/ou dans les postes de garde qui pourraient se concentrer sur les patients pour lesquels le généraliste a réellement un doute, mais aussi pour freiner ceux qui se rendent directement à l'hôpital. L'orientation vers ces centres de pré-triage est effectuée de préférence par le médecin traitant lui-même qui connaît le patient, mais si nécessaire - selon la situation - également à partir des centres 112/1733, voir ci-dessous. Ces centres de triages doivent être organisés sur la base d'une concertation entre cercles, services d'urgence et postes de garde, en tenant compte du contexte spécifique (besoins différents en zone urbaine ou rurale). L'organisation concrète des centres (ainsi que la désignation des médecins qui y seront présents) est de leur ressort. Les structures mises en place dans le cadre de zone de 1ère ligne pourraient par exemple intervenir en Flandre. Cette organisation devrait être mise en place dans tout le pays et le plus rapidement possible après la décision du RMG, sachant qu'à certains endroits, cela est heureusement déjà en cours >>

But : ⇒ Orienter les patients dont l'état clinique n'est pas clair (dyspnée et altération état général non critiques) et pour qui, par téléphone, le MG hésite entre une hospitalisation ou un maintien à domicile. Affiner la décision pour éviter de surcharger les urgences avec des cas qui ne doivent pas être hospitalisés à ce moment-là. SATU 93 ET FREQUENCE RESPI

⇒ Gestion plus « économique » des masques qu'une distribution plus large au l'ensemble des MG. Il en faut cependant aussi pour les MG qui font ce travail de tri à domicile (<1% des cas si possible) ou qui doivent en porter un eux-mêmes en tant que soignant ayant un cas suspect Covid-19 à son domicile.

Quand l'activer ? A décider ensemble : MG et MS. Le but est d'aider les SUS => la demande doit venir d'eux. S'ils savent se passer de l'ouverture de ce centre : tant mieux ! Le but n'est pas d'en ouvrir un d'office mais de pouvoir le faire si c'est nécessaire aux yeux de l'hôpital et en particulier des Urgences.

Timing : être prêt pour le début du pic d'arrivée de cas grave, c'est-à-dire pour ce week-end.

Localisation : A proximité d'un service d'urgence de préférence. A côté si possible.

Adressage : Uniquement par MG (en cabinet ou PMG), 112/1733, SUS (Soins Urgents Spécialisés). Pas d'arrivée spontanée. Remettre une feuille expliquant comment joindre un MG + n° de téléphone pour ceux qui viennent spontanément. Mettre localement au point des modalités de référence au centre et de référence du centre vers l'hôpital : via des moyens de communication (contenu, modalité,).

Frottis : Si l'on craint l'arrivée de patients pour la réalisation d'un frottis (même si envoyés par des MG, l'on pourrait dire « pas de frottis réalisés au centre de triage ». Les frottis, réservés aux patients devant être hospitalisés, se feront aux urgences.

Critères de référencement à l'hôpital : Il s'agit d'un tri clinique. Un algorithme suivra ; basé notamment sur la saturation et la fréquence respiratoire. Le banc universitaire du CMG y travaille

Moyens et logistique : fournis via une collaboration entre hôpitaux et autorités (Gouverneur, SPF)

Ressources humaines :

- * Médecins : MG +- MS volontaire. La présence d'au moins 1 MG nous semble importante. « Nous » = Collège de Médecine Générale. Les spécialistes sont aussi les bienvenus.
- * Personnel d'accueil, infirmier si charge de travail ++, nettoyage
- * Interactions **synergiques** avec les urgences : une bonne entente est primordiale, contact direct avec le responsable Covid19 de l'H

Flux sortant : Si nécessaire (éloignement), assurer un vecteur pour le flux sortant vers les urgences ou le domicile

Matériel : Avoir le matériel de protection nécessaire :

- Masques chirurgicaux,
- Gants
- Lunettes de protection
- Blouse

Répercussions sur la MG :

Rappel : la MG a pour mission de répondre aux demandes de la population afin de ne pas surcharger les services d'urgences. Ceci via des consultations par téléphone et de manière satisfaisante pour les patients. Nous les faisons tous les jours depuis quelques jours et c'est possible ! Nous avons identifié des « fuites » possible et avons mis des choses en place. Voici un tableau d'un communiqué du CMG (Collège de Médecine Générale) publié le 17/03

Causes d'échappements à la 1^{ère} ligne	Solutions
Patients sans médecin généraliste (MG)	Accueillir tout le monde !
Patients de MG malades	Solidarité locale + relai au Cercle
Patients faisant le 112 ou 1733 en jour de semaine	Présence de MG aux centres pour consultation téléphoniques (<i>ne pas communiquer au public</i>)
Afflux de cas qui se compliquent	Ouverture de « lieux de triage » près des Hôp.
Charge de travail ++	Ouvertures PMG en + des « lieux de triage »

Nous pensons que l'ouverture de « lieux de triage » pourrait nécessiter une ouverture des PMG 7jours/7 pour prendre en charges :

- ★ Les patients de MG :
 - malades
 - qui appellent le au 112
 - présents au « lieux de triage »
- ★ Les patients qui arriveraient encore aux urgences pour des plaintes légères non suspectes Covid-19 (application stricte des critères d'exclusion)

Nous n'avons pas à ce stade, les ressources en termes de personnel pour fonctionner en PMG 7j/7. A voir avec les autorités : du personnel doit pouvoir être trouvé pour pallier ceci. Il est important que l'ouverture des PMG en journée de semaine ne compromette pas le travail de week-end et de soirée/nuit.

Il est capital que les PMG restent « Covid-19-free » dans la mesure du possible. Donc : critères d'exclusion pour une consultation en PMG + critère d'exclusion pour une consultation/visite en cabinet de MG = dyspnée, fièvre, toux, mal de gorge, rhinite, ... (à tenir à l'œil : diarrhée et vomissement : cela pourrait devenir officiellement suspect ?)

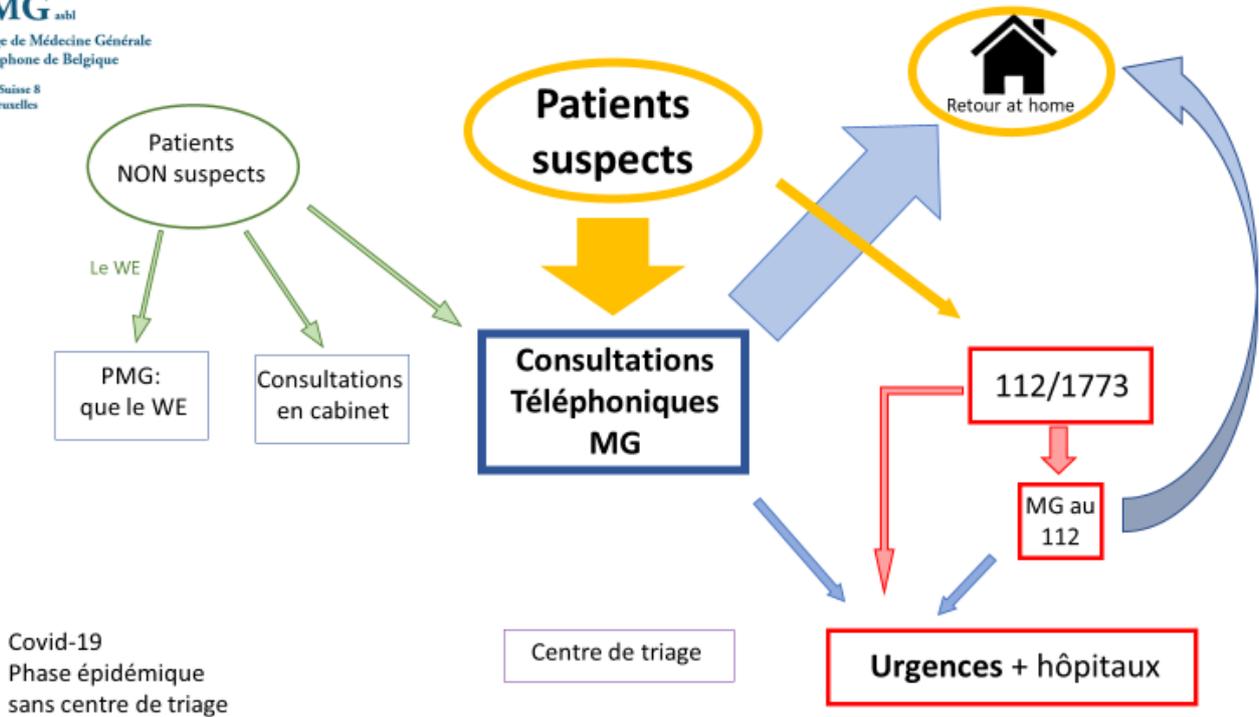
Tout ceci est à réfléchir et à adapter en fonction des possibilités locales.

Il me semble important d'avoir un dénominateur commun significatif à l'échelle d'une province ou d'un bassin de soins. => concertons-nous.

Ci-après des schémas tentant de d'anticiper les flux de patients et les interventions de chacun.
L'importance des traits des cadres et des flèches reflète l'aspect quantitatif.

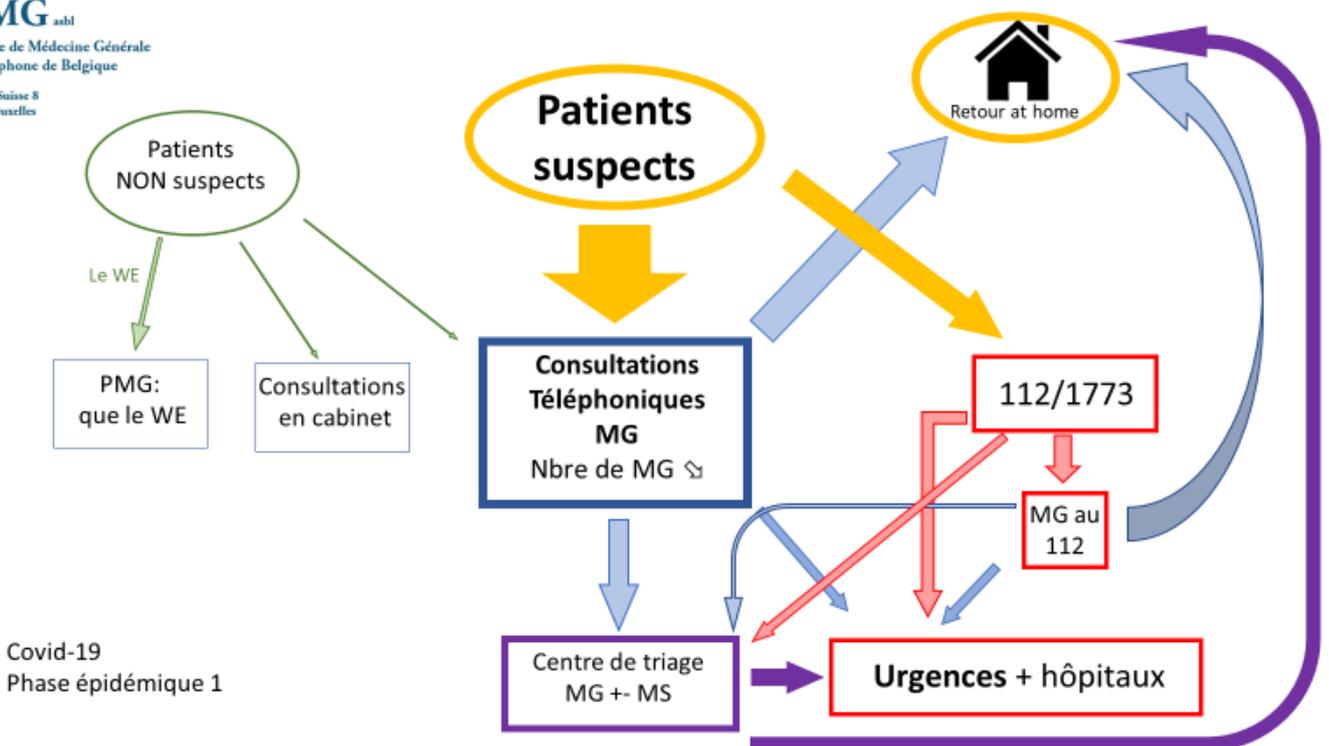
1. Situation actuelle (13/03 – 21/03 ?)

CMG asbl
Collège de Médecine Générale
francophone de Belgique
Rue de Suisse 8
1060 Bruxelles



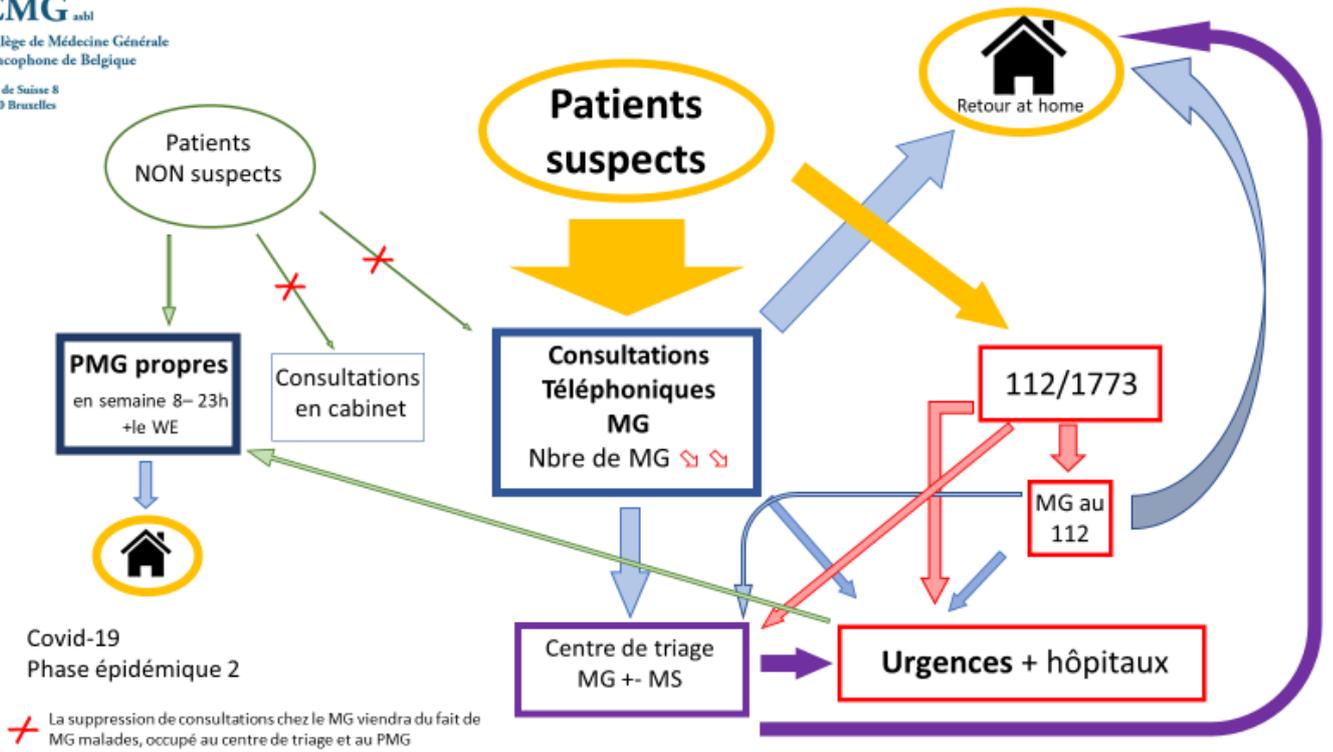
2. Afflux de cas plus graves, demande de l'hôpital de l'ouverture du centre de tri.

CMG asbl
Collège de Médecine Générale
francophone de Belgique
Rue de Suisse 8
1060 Bruxelles



3. Ouverture des PMG

CMG asbl
Collège de Médecine Générale
francophone de Belgique
Rue de Suisse 8
1060 Bruxelles



En vert : cas non suspects Covid-19

Le Collège de la Médecine Générale

